

Assurances

L'ASSURANCE SUR LA VIE

Suite.

Vous travaillez pour donner à vos enfants le pain de chaque jour:—Assurance contre la faim;

Vous les couvrez de vêtements chauds en hiver: Assurance contre le froid;

Au moindre symptôme de malaise qui éveille votre sollicitude, vous appelez le médecin et vous leur prodiguez les remèdes qu'il prescrit: Assurance contre la maladie;

Vous faites des sacrifices quelquefois très onéreux, pour leur donner une éducation solide:—Assurance contre l'ignorance et contre les infirmités morales qu'elle engendre;

Enfin vous vous appliquez à réaliser des économies, à augmenter votre patrimoine, vous hypothéquez le présent au profit de l'avenir des vôtres:—Assurance contre la misère.

Soyez donc conséquent avec vous-même, et si l'assurance est un blasphème en action, croisez-vous les bras à la façon des fakirs, car vos mains n'ont plus rien à faire, et remettez-vous à la Providence qui donne la pâture aux petits des oiseaux—du soin de nourrir, de loger, de vêtir, de médicamenter vos enfants—et de leur apprendre à lire.

Mais si le travail est la loi de l'humanité, si la prévoyance est une vertu, en quoi seriez-vous blâmable de prévoir que vous mourrez un jour?

A moins que vous n'avez la prétention d'être immortel!

Et si vous prévoyez qu'en effet il est possible que vous n'avez qu'un temps à vivre, comment serait-il impie et immoral de conjurer, pour les êtres dont la Providence vous a délégué la tutelle, les conséquences funestes de votre désertion forcée?

"L'assurance sur la vie porte malheur!"

Ce sont les femmes principalement qui propagent cet insoutenable préjugé, car nous voyons trop souvent l'assurance sur la vie leur inspirer de prime abord, une aversion superstitieuse ou froisser en elles des sentiments de délicatesse exagérée et irréfléchie. Telles d'entre elles, j'en suis convaincu, accepteraient courageusement la misère plutôt qu'une infraction à cette regrettable prévention.

Sont-elles mauvaises épouses ou mauvaises mères, celles qui s'obstinent dans une théorie dont les conséquences peuvent compromettre si gravement l'avenir de leurs enfants? Non, sans doute; mais elles jugent sur des impressions erronées, elles condamnent sans connaissance de cause.

Je m'adresse aux mères vraiment dignes de ce titre, et j'en appelle de cette funeste répugnance à leur cœur et à leur raison.

L'assurance, dites-vous, porte malheur. S'il en était ainsi, vous n'auriez pas la peine de les combattre, car les Compagnies qui pratiquent cette spécialité auraient tout profit à fermer leurs bureaux, la mort prématurée d'un assuré étant un sinistre pour elles comme l'incendie d'une maison.

L'expérience prouve au contraire que l'assurance sur la vie, loin de porter malheur, est souvent un brevet de longévité pour le père de famille qu'elle arme, en face de la maladie, d'une sécurité morale favorable à sa guérison.

Demandez aux médecins si l'assurance sur la vie porte malheur, ils vous répondront qu'entre deux hommes de même âge et de même tempérament, atteints au même degré de la même maladie, ils ont dix fois plus de chances sauvées celui qui a pourvu aux besoins de sa famille que l'imprudent dont l'agonie est troublée par l'idée de la misère qui menace la sienne: car, pour ce dernier, le remords du devoir

inaccompli est une cruelle aggravation de souffrance et de danger.

Si le mal est sans remède, s'ils doivent succomber tous deux, l'un s'éteindra paisiblement, tranquilisé sur l'avenir des siens; l'autre expirera au milieu des plus vives tortures morales, en songeant que, par sa faute, il emporte avec lui dans la tombe le bien-être de ceux qui lui sont chers.

Il est permis à l'épouse privée des joies de la maternité de se draper dans un sentimentalisme à outrance et de céder aux inspirations d'une terreur superstitieuse. Sa personnalité seule est en jeu, son imprudente abnégation est noble et respectable.

Qu'elle interdise à son mari la satisfaction de la garantir contre les chances de pauvreté qu'entraînerait pour elle le veuvage, nous n'avons rien à lui objecter, si ce n'est pourtant qu'on peut être une épouse loyale, affectueuse et dévouée, sans pousser la solidarité conjugale aussi loin que les veuves du Malabar qui, du reste, y regardent maintenant à deux fois.

Mais cette abnégation, que l'épouse peut se permettre en ce qui la concerne seule, est interdite à la mère. Celle-ci manque au plus impérieux de ses devoirs en détournant son mari de l'assurance qui serait peut-être l'unique sauvegarde de la famille; elle y manque même en négligeant de lui en suggérer la pensée, s'il ne l'a pas.

Vienne la ruine, par le fait de son caprice ou de son imprévoyance, et si la générosité de ses enfants lui fait grâce de tout reproche, même facile, il lui restera un compte douloureux à régler avec un juge plus sévère, sa conscience.

Faisons justice d'une autre objection qui se produit souvent: "A quoi bon m'assurer?" disent bien des gens: "j'ai des parents riches dont l'héritage reviendra tôt ou tard à mes enfants."

Est-il prudent et surtout honorable de faire entrer dans ses calculs la mort des autres, alors que, par un sentiment

CHARLES F. CLARK, PRESIDENT.

ETABLIE EN 1849

L'AGENCE MERCANTILE BRADSTREET

THE BRADSTREET CO., Propriétaires.

Bureau Exécutif: 346 et 348, BROADWAY, NEW-YORK.

Succursales dans les principales villes des Etats-Unis et du Canada, du continent Européen, en Australie et à Londres, Ang.

La Compagnie Bradstreet est la plus ancienne et, financièrement, la plus forte organisation en son genre — travaillant dans un seul intérêt et sous une direction unique — avec des ramifications plus étendues, avec plus de capital engagé dans son entreprise et une dépense d'argent plus considérable pour l'obtention et la dissémination d'informations qu'aucune institution similaire au monde.

DOMINION OF CANADA

HALIFAX, N.S. Metropole Bldg, 191 Hollis.
HAMILTON, Ont. 39 James St South
LONDON, Ont. 365 Richmond
MONTREAL, Que. 1724 Notre Dame
OTTAWA, Ont. Cor. Bank & Sparks

WINNIPEG, Man. 65 Main & McDermott
QUEBEC, Qué. Richelleu Bld. 46 Dalhousie
ST. JOHN, N.B. 74 Prince William
TORONTO, Ont. McKinnon Bldg. Jordan & Melinda
VANCOUVER, B.C. Cor. Hasting West & Gamble

BUREAU DE MONTREAL: 1724 RUE NOTRE-DAME. JOHN A. FULTON, SURINTENDANT.